

## NOTES DE PHONOLOGIE LATINE

PAR

JAN SAFAREWICZ

(Cracovie)

### 1. LA VALEUR PHONOLOGIQUE DU LATIN *ū*

Il est très vraisemblable que, dans le latin littéraire de l'époque classique, il y avait un son *ū*. On s'appuie en l'affirmant sur une énonciation de Quintilien (*Inst.* I 4,7—8) qui vaut bien d'être citée : *at grammatici saltem omnes in hanc descendunt rerum tenuitatem, desintne aliqua nobis necessariae litterae, non cum Graeca scribimus (tum enim ab isdem duas mutuamur), sed proprie in Latinis : ut in his seruus et uulgus Aeolicum digammon desideratur, et medius est quidam u et i litterae sonus (non enim sic optimum dicimus ut opimum) et <in> here neque e plane neque i auditur . . .* Le texte ainsi restitué est celui que donne M. Niedermann dans l'édition : *M. Fabii Quintiliani Institutionis oratoriae libri primi capita de grammatica* (I 4—8), Neuchâtel, 1947. La restitution est sans doute bien fondée. Car notre tradition manuscrite de Quintilien se réduit à deux sources : une tradition pleine, représentée principalement par le manuscrit A (Ambrosianus E 153 sup.) datant du IX<sup>e</sup>. s., et une tradition mutilée (avec une lacune au commencement) notée β, dont le représentant le plus important est le manuscrit Bn (Bernensis 351), du IX<sup>e</sup> s. également (à la même tradition β appartiennent aussi : le manuscrit N, c.-à-d. Parisinus Lat. 18527 Nostradamensis du X<sup>e</sup> s., et le manuscrit J, c.-à-d. Cantabrigiensis Ioannensis, du XII<sup>e</sup> s.). Le texte de Niedermann est en accord avec la tradition β ; en effet, on lit en A : *ut medius est quidam u et i litterae sonus (non enim sic optimum dicimus ut optimum) et . . .* ; il y a à cette place une correction de la *manus secunda* : on a changé les mots *ut optimum* en *aut optimum*. Des deux traditions, le texte β offre une leçon suffisamment claire : *non enim sic optimum dicimus ut opimum* exprime que le son *i* dans le mot *optimus* était prononcé autrement que le *i* dans *opimus*. L'opposition est évidente : dans *optimus* il y a précisément ce *medius quidam u et i litterae sonus* dont parle Quintilien, tandis que dans *opimus* on a un *i* clair (car c'est une voyelle longue). Dans la

tradition A les corrections sont nécessaires : déjà *ut medius* fait difficulté (le texte  $\beta$  fournit ici la leçon *et medius*) ; et le passage qui nous intéresse en ce moment, n'est pas clair, lui non plus : il est évident que *optumum* était prononcé de manière différente de *optimum* ; mais où est-il ce « medius sonus » dont nous parle Quintilien ? C'est pourquoi les éditeurs acceptent, dans la plupart des cas, la correction de la *manus secunda* et publient *aut optimum*. On peut admettre que le texte A reflète une correction très ancienne : les grammairiens, qui connaissaient bien l'hésitation phonétique entre *optimus* et *optumus*, pouvaient introduire ces formes dans le passage où Quintilien traite du son intermédiaire entre *i* et *u*. Le texte plus vraisemblable (*lectio difficilior*) nous offre sans aucun doute la tradition  $\beta$  qui n'exige aucun changement.

On peut tirer du texte de Quintilien les conclusions suivantes : 1° Il y avait un son intermédiaire entre *u* et *i*, notamment une voyelle brève, comme il suit de l'exemple *optimus* ; 2° Cette voyelle était distincte du latin *i* ordinaire ; 3° Dans l'alphabet latin il n'y avait pas de lettre pour noter ce son. Il est bien probable que ce son n'était autre que  $\ddot{u}$ . Il faut maintenant préciser la valeur phonologique de ce son dans le système latin.

L'exemple cité par Quintilien représente un cas particulier : il s'agit d'une voyelle brève dans la syllabe intérieure ouverte placée devant une consonne labiale. Or, dans les syllabes intérieures ouvertes, à une époque assez reculée, il y avait un changement qu'on attribue à l'action de l'« intensité initiale », qui a conduit à l'élimination de toutes les distinctions qualitatives de voyelles brèves. La voyelle réduite qui s'y développa, phonologiquement uniforme, a été identifiée avec certains phonèmes qui apparaissaient dans les syllabes initiales. On a conservé, en effet, à l'initiale l'ancienne distinction de cinq voyelles brèves : *a, e, i, o, u*. Or, la voyelle réduite intérieure a été en principe identifiée avec *i* de la syllabe initiale ; mais devant *r* cette voyelle a été conçue comme un *e* ; devant *l* non palatal comme un *u* ; après la voyelle *e* comme *o* ; enfin, devant une voyelle, elle a été identifiée avec *e* (*cōnfīciō, Falērii, Sicūlus, alueōlus, caprēolus*). Il n'est donc point surprenant si, devant une consonne labiale, apparaît à l'époque archaïque un flottement du type *optimus* : *optumus*. La voyelle réduite a pu être identifiée ou bien avec *i*, en raison du principe général, ou bien, sous l'influence de la consonne labiale qui suivait, avec *u*. Au point de vue de la phonétique, la prononciation  $\ddot{u}$  n'était pas exclue, mais phonologiquement ce son devait être interprété ou bien comme une variante du phonème *i*, ou bien de *u*, car dans les syllabes initiales il n'y avait pas de phonème  $\ddot{u}$ . On ne peut donc pas parler d'un phonème  $\ddot{u}$  à l'époque où l'emploi de ce son était limité aux conditions indiquées plus haut : ce n'était qu'un cas particulier de la réalisation du phonème *i* ou de *u*. L'emploi des variantes *i* et *u* était réglé par des considérations stylistiques ; à l'époque archaïque la valeur des deux variantes était à peu près la même ; à l'époque classique la variante *i* prend le dessus.

La situation a changé lorsque la loi de la réduction des voyelles brèves dans les syllabes intérieures a cessé d'agir. L'unique condition phonétique à laquelle était lié le flottement entre *i* et *u*, devint alors le fait que la consonne suivante était labiale. C'est en ce temps-là que le flottement *i* : *u* a pu pénétrer dans la syllabe initiale, ce qui se produisit en effet dans le mot *libet* : *lubet*. L'hésitation entre *i* et *u* y était motivée. La forme primitive de ce verbe comportait,

sans aucun doute, un *u*, car la racine en devait être \**leubh-*. C'est dans les groupes très fréquents comme *quī lubet*, *quid lubet*, traités comme un mot unique, que l'hésitation entre *u* et *i* pouvait y être introduite. En partant de ces groupes de mots, après l'extinction de l'« intensité initiale », la forme *libet* a pu se fixer à côté de *lubet*. Mais, même dans ce cas, un phonème nouveau n'apparut pas dans le système de la langue : l'effet du changement consistait seulement en ce que l'étendue du flottement *i* : *u* devint plus grande.

Un changement dans le système ne pouvait apparaître qu'au moment où la société romaine était entrée en contact familier avec une langue qui comportait le phonème *ū* : cette langue était le grec littéraire.

Il faut ici rappeler un fait bien connu que, dans les langues culturelles qui restent en contact avec des langues étrangères, peuvent apparaître certains éléments d'un système étranger à côté de phonèmes indigènes. C'est ce qui se produit dans les mots empruntés qui n'ont pas subi une assimilation complète. Ainsi, par exemple, en polonais contemporain, il n'y a pas de phonèmes *l'*, *d'*, ou *r'* : mais ces phonèmes peuvent être employés dans les mots comme *tik* (français *tic*), *Tivoli* ; *digesta* (latin), *dis* (terme de musique) ; *riwiera* (la Côte d'Azur), *ring* (anglais), *riposta* (italien) etc.<sup>1</sup>. Dès lors il n'est que naturel qu'une variante phonétique qui existe dans une langue soit identifiée avec un phonème étranger, notamment dans les mots d'origine étrangère.

On peut donc s'expliquer sans peine que, dans le latin littéraire, dans les mots sentis comme étrangers, il ait pu apparaître un son *ū* qui a été identifié avec le son subissant l'hésitation entre *i* et *u*<sup>2</sup>. C'est sans doute de cette manière qu'il faut expliquer la présence des doublets *lumpa* et *limpa* (ou *lympa* en orthographe ultérieure), *clupeus* et *clipeus* (à l'étymologie obscure), peut-être aussi *lunter* et *linter*. La remarque de Quintilien, citée au commencement de notre article, dérive sans doute, elle aussi, de la comparaison de l'état phonétique latin avec celui du grec. Quintilien parle, il est vrai, des mots latins (*optimus*), mais la distinction de ce *medius quidam sonus* est probablement une conséquence de l'observation des faits grecs.

D'après les modèles littéraires, qui ont introduit l'orthographe *y* dans les mots empruntés au grec, la prononciation et l'orthographe grecques ont envahi la langue et les textes vulgaires. C'est ce qui ne peut pas nous étonner. Un phénomène pareil s'est produit au début du I<sup>er</sup> siècle avant n.è. dans le domaine des consonnes : il est bien connu que, à cette époque, sans doute sous l'influence grecque, la mode s'est répandue de prononcer les consonnes constrictives avec une aspiration. Cette mode a été vite tournée en ridicule comme on le sait par les vers de Catulle (c. 84) ; néanmoins elle nous donne un témoignage de l'influence qu'exerçait le système phonologique grec sur celui du latin.

Pour ce qui concerne le son *ū*, quelque chose de pareil pouvait se produire en ce temps-là. Le latin ne possédait pas ce phonème, mais l'hésitation *i* : *u*, qui existait en latin depuis longtemps, pouvait faciliter l'introduction de ce phonème dans la langue littéraire ; celle-ci, de son côté, a servi de modèle pour les formes vulgaires, qui l'ont suivie avec quelque exagération.

<sup>1</sup> Cf. Z. Stieber, *Rozwój fonologiczny języka polskiego*<sup>2</sup>, 1958, p. 60.

<sup>2</sup> Cf. pour toute cette question l'ouvrage de A. Graur, *I et V en latin*, Paris, 1929.

C'est ainsi que, à l'époque impériale, l'hésitation *i : u : y* est visible souvent, surtout dans les inscriptions. Elle apparaît principalement dans les mots étrangers, mais elle embrasse également certains mots du fonds latin, comme le substantif *stupendia*, fréquent dans les inscriptions de l'époque impériale, représentant le *stipendia* classique<sup>1</sup>. Un facteur phonétique avait sans doute provoqué cette hésitation, car le fait n'apparaît, à quelques exceptions près, qu'avant une consonne labiale. C'est par conséquent cette consonne qui causait un certain arrondissement des lèvres accompagnant l'articulation vocalique précédente. Mais ce trait phonétique secondaire ne pourrait pas se faire sentir si la mode de prononcer à la grecque n'avait pas introduit le phonème *ü* dans la langue littéraire.

Dans un cas encore le son *ü*, propre à la langue littéraire, a exercé une influence sur le latin parlé. La voyelle *ī* a subi une labialisation lorsqu'elle suivait un *u* et ce son a été identifié avec le *y* grec. C'est ainsi que l'on trouve, à partir du II<sup>e</sup> siècle de n.è., des exemples où un *i* a été remplacé par un *y*, cf. Vel. Long. VII 75 (cf. aussi, dans l'*Appendix Probi*, les gloses : 120. *uir non uyr*, 121. *uirgo non uyrgo*, 122. *uirgo non uyrgra*<sup>2</sup>).

Le phonème *ü* ainsi développé ne se fixa point dans le système phonologique du latin parlé. Il n'existe pas en roman commun. Le flottement *i : u* a duré jusqu'à la fin de l'antiquité et on en entrevoit les reflets dans les langues romanes ; mais le phonème *ü*, différent d'un *i* et d'un *u*, n'apparaît nulle part. L'alternance *i : u* est visible, par exemple, dans les mots suivants :

*aestimo* (REW 246) : it. *stimare*, log. *istimare* etc., à côté de *aestumo* : obwald. *stuma*, tirol. *stome*, a. esp., a. port. *osmar* ;

*aurifex* (REW 795) : it. *orefice* etc., à côté de *aurufex* : abruzz. *rofece* ;

*decima* (REW 2503) : it. *decima*, fr. *dime* etc., à côté de *decuma* : log. *deguma*, cat. *deuma* ;

*monimentum* (REW 5672) : log. *munimentu*, agen. *munimento*, à côté de *monumentum* : roum. *mormint* (Graur, *l.c.*, p. 65) ; etc.

Nous arrivons ainsi à la conclusion suivante : le système phonologique du latin parlé (on pourrait dire : du latin vulgaire) ne comportait jamais de phonème *ü*. Dans la langue littéraire, ce phonème a été constitué sous l'influence du grec et il a laissé certaines traces même dans la langue commune. Mais il n'est pas entré dans le système de la langue parlée et lorsque l'importance de la langue littéraire a diminué et l'influence grecque s'est affaiblie, les traces du phonème *ü* ont disparu ; il n'est pas hérité par les langues romanes.

## 2. LES DIVERSES VALEURS PHONOLOGIQUES DU *e* LATIN

Le latin a hérité la distinction des voyelles brèves et longues. C'est pourquoi il y avait dans le système latin, dès le commencement, deux phonèmes du type *e* : un *ĕ* bref et un *ē* long. Le trait pertinent en était au point de vue phonologique la quantité. Mais, sans doute dès l'époque pré-littéraire, se sont

<sup>1</sup> Stolz-Leumann, *Lateinische Grammatik* <sup>5</sup>, p. 85 ; A. Graur, *l.c.*, p. 72.

<sup>2</sup> Stolz-Leumann, p. 62 ; W. A. Baehrens, *Sprachlicher Kommentar zur vulgärlateinischen Appendix Probi*, 1922, p. 52.

développés certains traits phonétiques de ces voyelles, secondaires et non phonologiques, mais constants ; ils concernaient le degré d'aperture : la voyelle brève était ouverte, on le sait, tandis que le *e* long était fermé.

Les changements qui se sont produits dans les syllabes intérieures comme l'effet de l'« intensité initiale » n'ont pas provoqué, à ce qu'il paraît, la modification de cet état de choses. Un *e* bref s'est développé à cette époque devant un *r*, p. ex. dans *imperō* à côté de *parō*. Cette voyelle semble pourtant être ouverte, de même que l'*e* bref ancien : la graphie isolée *inpeirator* de l'inscription de l'an 189 av. n. è. (CIL I<sup>2</sup> 614) n'est pas un témoignage suffisant d'une différence d'aperture entre le *e* ancien ouvert et le son nouveau plus resserré. De même le changement du groupe *erc* en *irc* (*stircus* CIL I<sup>2</sup> 401, *Mircurios* CIL II 564 etc.), limité à un certain parler rustique, ne permet pas d'en tirer la conclusion d'une dislocation du système phonologique latin.

Ce système n'a changé qu'au moment où la diphtongue *ei* a subi la monophthongaison. Il se développa d'abord, on le sait, un *e* long très fermé, différent de l'ancien  $\bar{e}$  long. Les traces de ce phonème nouveau ont été conservées dans l'orthographe *e* au lieu de l'ancien *ei*, p. ex. dans le nom. pl. de la deuxième déclinaison *plourime*, '*plūrimī*', CIL I<sup>2</sup> 9 ; en second lieu, dans les mots tels que *deus*, *oleum*, où ce nouveau *e* fermé a subi l'abrégement et est resté sous cette forme jusqu'à l'époque classique. Le système devint alors bien compliqué ; il comportait deux sortes d'*e* long : une voyelle très fermée, qui a remplacé la diphtongue, et une autre moins fermée — mais fermée tout de même — qui représentait l'ancien  $\bar{e}$  long.

Une nouvelle complication est intervenue à la même époque par le fait que les voyelles longues, dans certaines conditions, ont subi un abrégement : c'est ce qui se produisit en position devant une autre voyelle (*vocalis ante vocalem corripitur*) et dans les mots à structure iambique. Dans ces conditions, un *e* bref fermé pouvait alors apparaître. C'est ainsi qu'à côté d'un ancien *e* bref ouvert pouvait se développer un *e* bref fermé.

Malgré tous ces changements phonétiques, le système revint vite à l'état primitif. L'existence de deux variétés d'*e* long, qui étaient fermées l'une et l'autre, a conduit à l'identification de la variété plus fermée avec la voyelle  $\bar{i}$  qui existait dans le système. Déjà vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle av. n. è., le son qui se développa de l'ancienne diphtongue *ei*, a été rendu uniforme avec l'ancienne voyelle  $\bar{i}$ , de sorte que la distinction graphique des deux phonèmes n'était plus possible. Il fallait apprendre, dans quels mots ou dans quelles formes l'orthographe *ei* ou *i* était régulière. Il n'y avait plus aucune différence phonologique entre les deux sons. On sait que ces questions d'orthographe intéressaient les Romains qui essayaient d'introduire certaines règles. Les traces de la discussion sur cette question ont été conservées dans les fragments de Lucilius (v. 358—370 M.). C'est ainsi que, à partir du milieu du II<sup>e</sup> s. av. n. è., le système de voyelles longues redevint conforme à l'état primitif : il ne comportait qu'un seul *e* long, dont l'articulation était fermée.

Le développement de voyelles brèves pose certaines questions. Il faut distinguer l' $\check{e}$  fermé qui a paru par l'abrégement iambique du  $\bar{e}$  continuant l'ancienne diphtongue, et d'autre part, le  $\check{e}$  abrégé devant une voyelle.

Dans les mots à structure iambique l'abrégement n'était que facultatif. À côté de formes abrégées il y en avait qui, conservaient leur longueur. Dans

le cas où les voyelles longues se sont conservées, la voyelle s'est identifiée avec le *ī*. C'est pourquoi la variété abrégée de ce son était représentée par un *ī* bref, d'où les formes *mihī, tibī, sibī* qui étaient employées à côté de *mihī, tibī sibī*, conservées jusqu'à l'époque classique. Un phonème *ē* ne s'est donc pas constitué : le son ainsi articulé a été senti comme une variété brève du phonème *ī*. L'identification phonologique du *ē* avec *ī* était d'autant plus facile que l'articulation de l'*ī* était toujours ouverte, très proche de la voyelle *ē*.

Le témoignage de Quintilien (*Inst.* I 4,8) qui dit que dans le mot *here* 'hier' *neque e plane neque i auditur*, peut soulever certains doutes. Le mot *here* ou *heri* est un adverbe qu'il faut reconstruire sous la forme \**herei*. Il s'ensuit, en apparence, que le son développé de l'ancienne diphtongue *ei* conservait, encore au cours du I<sup>er</sup> s. de n. è., une articulation intermédiaire entre *i* et *e*. Mais cette conclusion est peu probable. Il s'agit sans doute d'une hésitation *-ī* : *-ī*, concernant la quantité (comme c'est le cas des mots tels que *tibī* etc. ; *herī* : Ter., *Eun.* 169) ; la variété *here* que l'on trouve déjà chez Properce (II 22,1), représente sans doute une autre formation morphologique, à savoir un locatif en *-ī*, d'où régulièrement *herē* (cf. *antē*). La remarque de Quintilien vise probablement l'hésitation qui en est la conséquence : il y avait trois variétés que l'on employait concurremment : *herī, herī* et *herē*. Il n'est pas permis, en tout cas, d'en déduire la conclusion de l'existence, dans le système phonologique, d'un phonème *ē* différent de l'*ē* ordinaire.

Le cas était tout autre dans les mots qui ont subi l'abrègement devant une autre voyelle. L'abrègement y était constant et la voyelle qui s'y forma n'avait pas de liens avec *ī* développé de l'ancienne diphtongue. On a par conséquent les formes du type *dēus, olēum* sans traces de l'hésitation *e* : *i*. La voyelle *ē* abrégée de cette manière pouvait être distincte de l'*ē* ordinaire, mais il n'y a aujourd'hui aucune indication qui puisse corroborer cette supposition. Le rétrécissement de la voyelle *e* devant une autre voyelle, indiquée par l'*Appendix Probi* (55. *uinea non uinia* etc. ; cf. des inscriptions pompéiennes : *ualial* CIL IV 1173 ; *abial* ib. 538 'habeat' etc.) ne se produisait pas encore à cette époque ; les formes *uinias, uinieis* des inscriptions d'Amiternum (CIL I<sup>2</sup> 1853) sont dialectales.

On arrive ainsi à la conclusion que, après les changements qui sont intervenus au cours du III<sup>e</sup> siècle av. n. è., le système phonologique latin est redevenu, déjà au II<sup>e</sup> siècle av. n. è., le même qu'au point de départ : il ne comportait que deux phonèmes *ē* : *ē* dont la distinction phonologique consistait en la différence de quantité ; ces phonèmes présentaient aussi une différence non phonologique du degré de l'apperture : *ē* long était plus fermé que le *ē* bref dont l'articulation était ouverte.

Les changements du système commencèrent de nouveau pendant le I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Déjà au II<sup>e</sup> s. avant n. è. les diphtongues *ai, oi, -āi* avaient changé, en latin, de manière essentielle. Jusqu'à ce temps-là, c'étaient des diphtongues comparables à celles qui existaient en indo-européen commun : c'étaient les groupes de deux phonèmes consistants en une voyelle (brève ou longue) et une sonante tautosyllabique à fonction consonantique (en latin, ces sonantes étaient *ī, ŷ*). Or, au II<sup>e</sup> s. avant n. è., ces diphtongues se transformèrent en éléments monophonématiques *ae, oe* ; le changement phonologique est démontré par le fait que, en dehors des diphtongues *ae, oe*, l'*ē* n'existe nulle

part en latin. Les anciennes diphtongues *ai*, *oi*, *-āi* sont ainsi devenues des voyelles diphtonguées, c'est-à-dire, des voyelles simples à l'articulation inégale<sup>1</sup>; c'étaient dès lors les diphtongues dans le sens qu'on leur donne à présent en phonétique<sup>2</sup>.

Cette modification importante n'a pourtant pas provoqué de changements dans le système phonologique, car les phonèmes nouveaux ont pris la place qui était réservée à des diphtongues anciennes. L'unique détail qui avait une importance phonologique, c'était la réduction du nombre des diphtongues : au lieu de trois (*ai*, *oi*, *-āi*) il n'y en avait plus que deux (*ae*, *oe*). Mais, au cours du I<sup>er</sup> siècle de n.è., le développement ultérieur de ces voyelles diphtonguées a déjà conduit au changement du système, car les voyelles en question ont subi une simplification.

Les voyelles diphtonguées, c'est-à-dire à l'articulation inégale, étaient dans le système latin un élément hétérogène. Toutes les autres voyelles comportaient une articulation uniforme. Rien d'étonnant que ces éléments exceptionnels *ae*, *oe* aient été assimilés à d'autres : ils sont devenus aussi les voyelles longues uniformes, mais, on le sait, de manière inégale.

Il n'y avait pas de difficulté phonologique quant à la voyelle *oe* : elle a été identifiée avec le *ē* long, dont l'articulation était fermée. Mais le développement de la voyelle *ae* était plus compliqué.

Comportant un élément à l'apperture la plus grande dans la partie initiale de son articulation, cette voyelle a changé en *e* long ouvert et n'a pas subi l'identification avec l'ancien *ē* qui était fermé. C'était possible, au point de vue du système, puisque cette voyelle a retenu la place de l'ancienne diphtongue. La différence phonologique entre le *ē* et le *ae* a été par conséquent conservée, quoique la raison phonétique de cette distinction fût déjà tout à fait autre : la différence consistait en degré d'apperture. Au lieu de l'alternance ancienne *ē* : *ae*, il se forma une alternance nouvelle *ĕ* : *ē*.

Dans l'écriture, cette distinction n'est pas visible ; dans les deux cas on écrivait E, car cette lettre rendait l'ancien *ē* aussi bien que l'ancien *ĕ*. D'autant plus pouvait-elle servir pour exprimer le nouveau phonème *ĕ*. C'est pourquoi, dès le I<sup>er</sup> siècle de n.è., il y a dans l'orthographe hésitation entre E et AE que l'école exigeait dans certains cas. Mais dans la prononciation il ne pouvait pas y avoir de confusion. D'autre part, le système a subi une modification essentielle. Dans la série de voyelles brèves il n'y avait qu'un seul phonème *ĕ* ; dans la série des longues, au contraire, un *ē* ouvert apparut à côté du *ĕ* fermé.

Cet état de choses ne dura pas longtemps. Déjà au I<sup>er</sup> siècle de n.è. l'abrévement de voyelles longues finales a commencé, suivi du rétrécissement général de leur articulation. Dès le II<sup>e</sup> s. les oppositions de quantité n'existaient plus dans les syllabes finales (sauf dans la prononciation scolaire soutenue par la tradition). Dans cette position du mot il n'y avait qu'un seul *e*, notamment un *ĕ* fermé.

Au cours du II<sup>e</sup> s. de n.è., ce changement du système s'est répandu à toutes les syllabes inaccentuées. Ainsi, les syllabes toniques mises à part, il

<sup>1</sup> Cf. mon article : *La valeur phonologique des diphtongues latines*, dans *Eos* XLIV, 1950, fasc. 1, p. 123—130.

<sup>2</sup> Cf. J. Marouzeau, *Lexique de la terminologie linguistique*<sup>2</sup>, Paris, 1943, p. 78.

n'y avait dans le système qu'un seul *e*, à savoir fermé indifférent quant à la quantité. Mais dans les syllabes accentuées, l'ancienne distinction demeurait encore. On y avait trois phonèmes du type *e* : un ancien  $\bar{e}$  long fermé, un nouveau  $\bar{e}$  ouvert (qui correspondait à l'ancienne diphtongue *ae*), enfin, un  $\check{e}$  bref ouvert.

Les oppositions de quantité ont disparu définitivement au cours du III<sup>e</sup> siècle même dans les syllabes toniques. Mais, sous l'accent, le rétrécissement des voyelles n'est pas intervenu. C'est pourquoi, dans cette position du mot, l'opposition des voyelles ouvertes et fermées a été conservée. Il y avait donc dans les syllabes toniques deux voyelles :  $\bar{e}$  à côté de  $\check{e}$ . Cet état de choses est le point de départ du développement roman.

### 3. LES VOYELLES NASALES

A l'époque classique les voyelles nasales apparaissent en latin dans deux positions : à l'intérieur des mots devant les spirantes *s*, *f*, (*cōnsuēuit*, *cōnfēcit*) et à la fin des mots où elles étaient représentées par les lettres *-am*, *-em*, *-im*, *-um*. La valeur phonétique de ces sons est visible : c'étaient des voyelles longues accompagnées d'une résonance nasale ; elles comportaient une articulation buccale secondaire qui était dentale au corps du mot (comme il suit de l'orthographe), tandis qu'au contraire, à la fin du mot, l'articulation buccale était labiale. Il est par conséquent possible qu'elles se terminaient par l'élément consonantique labial implosif, qui n'empêchait pourtant pas d'apercevoir l'ensemble de l'articulation comme un élément vocalique. Il s'agit d'en fixer la valeur phonologique.

Les voyelles nasales à l'intérieur du mot ne formaient pas, à l'époque classique, de phonèmes distincts. C'est ce qui suit du fait qu'elles n'apparaissent que dans des conditions phonétiques strictement définies : devant *s* ou *f* il n'était pas possible, à ce qu'il paraît, à cette époque, d'employer une voyelle orale pure suivie d'une consonne nasale ; d'autre part, devant d'autres consonnes la voyelle nasale n'apparaissait jamais (cf. *ante*, *amputō*, *ancus* etc.).

Mais l'existence de voyelles nasales comme phonèmes indépendants est garantie par le fait qu'elles apparaissent à la fin du mot. En cette position elles s'opposaient d'une part à des voyelles longues orales (*rosam*, acc. sg., à côté de *rosā*, abl. sg.), et d'autre part à des groupes composés d'une voyelle orale et d'une consonne nasale *n* (*nōmen*, *flāmen*, *flūmen* etc.). Il faut donc reconnaître l'existence de voyelles nasales *a*, *e*, *i*, *u*, à l'époque classique, comme phonèmes indépendants ; et comme elles avaient leur place dans le système, les voyelles nasales de l'intérieur du mot pouvaient leur être assimilées, car leur articulation ne différait pas beaucoup de celles de la fin du mot.

Elles n'étaient pourtant pas absolument identiques aux voyelles nasales finales. Elles n'avaient pas cette articulation secondaire buccale labiale qui caractérisait la fin du mot. A part cela, la voyelle  $\bar{o}$ , qui apparaissait souvent dans l'intérieur (*cōnsuēuit* etc.), n'avait pas son correspondant à la fin du mot, du moment où le  $\bar{o}$  final avait changé en *-u*. Ce détail n'empêchait pourtant pas l'identification phonologique principale des deux types de phonèmes, car le  $\bar{a}$  intérieur correspondait à  $\bar{a}$  final (*āmflectus*, *āmrāctus*, *ānser* etc.), de même que  $\bar{e}$  intérieur à un  $\bar{e}$  final (*ēmēnsus* etc.),  $\bar{i}$  intérieur à  $\bar{i}$  final (*īnfelix* etc.),



*u* intérieur à *-u* final (*tūnsus* etc.). La différence phonologique essentielle consistait en ce que, dans la position intérieure, ces sons n'exerçaient pas la fonction diacritique. Or, le développement des voyelles nasales s'est poursuivi distinctement dans la position intérieure et à la fin du mot.

À l'intérieur, les voyelles nasales ont perdu très tôt leur résonance nasale, en s'assimilant à des voyelles longues orales. D'après le témoignage de Velius Longus (VII 79,1), déjà Cicéron prononçait souvent *forēsia*, *horēsia*, et du texte de Varron (*ling.* V 118) il suit que sa prononciation du mot *mēnsa* était *mēsa*. Une indication importante est fournie par la préposition *trāns* qui, en fonction de préverbe, devant les mots commençant par une sonore, s'est transformée en *trā-* (*trādūcō* etc.), c'est-à-dire, a perdu complètement sa résonance nasale. La dénasalisation commencée ainsi devait sans doute être bientôt achevée.

Le sort des voyelles nasales finales était différent. Dans cette position, c'étaient des phonèmes indépendants. Mais leur développement était influencé par divers facteurs dont le principal était sans doute l'influence de l'école. C'était en effet un facteur qui pouvait, dans une certaine mesure, arrêter l'évolution spontanée. Le modèle de la langue littéraire favorisait certainement la conservation de l'état de choses classique. On le voit dans les inscriptions. Si les exemples de l'amuissement de la résonance nasale sont nombreux dans les inscriptions provenant d'Italie et d'Afrique, ils sont assez rares sur le territoire de la Gaule et de l'Espagne. Diehl<sup>1</sup> n'en cite que quelques-uns des trois premiers siècles de n.è. On a attribué cette différence à l'enseignement scolaire qui était bien développé dans les provinces de l'Ouest.

Un autre détail doit être relevé. Priscien nous a laissé un témoignage qu'en son temps il y avait une voyelle brève devant le *-m* final (II 23,13 K); il traite par conséquent les graphies *-am*, *-em*, *-im*, *-um* comme les groupes réels de deux sons: d'une voyelle orale brève et d'une consonne *-m*. Ce témoignage reste en contradiction avec ce qui a été dit de la valeur phonétique des graphies: *am*, *-em* etc. à l'époque classique: ce devaient être des voyelles nasales. J'ai essayé d'interpréter le témoignage de Priscien comme un reflet de la doctrine scolaire<sup>2</sup>; on enseignait qu'il faut prononcer toutes les lettres qu'on écrivait, s'il y avait donc *-am*, *-em* etc. en écriture, il fallait prononcer ces groupes de lettres comme les groupes de deux sons: *a + m*, *e + m* etc. La prononciation dont parle Priscien n'était par conséquent qu'une restitution scolaire d'un état de choses qui n'avait jamais réellement existé dans la langue parlée.

Dans le latin parlé, en effet, les voyelles nasales finales ont perdu assez tôt leur résonance nasale. Elles existaient encore intactes à l'époque de Quintilien, mais déjà Velius Longus (VII 54,2 K), sous le règne d'Hadrien, ne distinguait pas à la fin des mots les voyelles orales des voyelles nasales. C'est donc au cours du II<sup>e</sup> siècle de n.è. que la disparition des voyelles nasales s'est accomplie. Dès ce moment le système phonologique latin n'en possédait plus.

<sup>1</sup> Ernestus Diehl, *De M finali epigraphica*, Lipsiac, 1899.

<sup>2</sup> Cf. *Atti del III Congresso Internazionale dei Linguisti 1933*, Firenze, 1935, p. 176-179.